

Cent soixante et onzième session du Conseil

Point 10: Rapport de la 117^e session du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (24-26 octobre 2022)

À l'issue de sa 117^e session, qui s'est tenue du 24 au 26 octobre 2022 selon des modalités hybrides, le Comité des questions constitutionnelles et juridiques (CQCJ), ayant examiné les documents pertinents établis par son secrétariat, adresse au Conseil, pour décision, des recommandations spécifiques concernant:

- la promulgation de la Politique de la FAO relative aux droits de propriété intellectuelle;
- la proposition de modification de l'Acte constitutif de la Commission européenne de lutte contre la fièvre aphteuse;
- l'application de la recommandation n° 7 du rapport du Corps commun d'inspection (CCI) intitulé *Examen des progrès accomplis par les entités des Nations Unies dans le renforcement de la fonction d'enquête* (JIU/REP/2020/1).

Le CQCJ s'est penché sur: les activités de la Sous-Division droit et développement; le rôle des organes directeurs de l'Organisation, en particulier des comités du Conseil, dans le processus décisionnel formel de la FAO, et le rôle des consultations informelles, au regard des dispositions des Textes fondamentaux de la FAO. Il porte à l'attention du Conseil, pour approbation, ses conclusions concernant ces questions.

Enfin, le CQCJ a examiné les informations actualisées sur:

- la mise en œuvre de la Politique de la FAO relative à la protection des données;
- le rétablissement par la Conférence du droit de vote des États Membres en retard dans le paiement de leurs contributions;
- le code de conduite relatif au vote;
- l'examen des questions de compétence au regard du régime commun du système des Nations Unies.

Le Comité informe le Conseil des réflexions de ses membres relatives à ces questions.

M^{me} Alison Storsve, Présidente du Comité des questions constitutionnelles et juridiques